UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

ÉTUDE

SUR

LE LIBRE EXAMEN

ET SUR SES RAPPORTS AVEC

LA NOTION D'ÉGLISE.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le décembre 1863, à heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

ÉTIENNE VAURY,

DE SEDAN (ARDENNES).

BACHELIER ÈS LETTRES.

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS,

1863.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻.
RICHARD.
FRITZ.
N. . . . .
REUSS ✻.
SCHMIDT.
} Professeurs de la Faculté.

WEBER, professeur suppléant.

M. REUSS, Président de la soutenance.

MM. REUSS,
RICHARD,
WEBER,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

ÉTUDE

SUR

LE LIBRE EXAMEN

ET SUR SES RAPPORTS AVEC

LA NOTION D'ÉGLISE.

INTRODUCTION.

La fin du quinzième siècle est l'une de ces époques aussi rares dans l'histoire de l'humanité que fécondes en résultats, où l'on peut assister à l'agonie d'un monde qui s'écroule avec les institutions qui lui donnaient la vie et saluer l'aurore d'un monde nouveau. Le moyen âge disparaît et l'édifice des temps modernes s'élève sur ses ruines. Une vie nouvelle s'empare de chacune des branches de l'activité humaine et produit des merveilles : le serf naît réellement à la liberté civile, l'esprit rénovateur du siècle, fécondant l'immortel génie de l'art, enfante Raphaël, la littérature jette les bases d'une grande époque, et Copernic, arrachant aux cieux leurs secrètes lois, pose les fondements solides de l'astronomie moderne.

Mais c'est surtout dans le champ de la religion qu'apparaît toute la vitalité de l'esprit nouveau qui soufflait sur le monde, car c'est à son contact que la

conscience religieuse, s'éveillant de son long sommeil, renaît au sentiment de ses droits et de ses devoirs, en brisant les liens de ceux qui l'avaient asservie et la voulaient retenir encore dans une longue enfance. Le moyen âge, en effet, avait vu se réaliser la pensée audacieuse des Grégoire VII et des Innocent III : celle de former de l'humanité entière une vaste société religieuse dirigée par l'évêque de Rome et ses vassaux, les princes de la terre. Des papes avaient pu disposer presque à leur gré des empereurs et des empires, faire trembler les hommes au seul bruit de leur nom, et accabler leurs adversaires sous les foudres de l'excommunication. Loin de souffrir l'indépendance au sein de son vaste empire religieux, la papauté lançait l'anathème sur quiconque osait élever une pensée contraire à la sienne, et le malheureux anathématisé n'avait qu'à courber la tête et à rentrer dans le silence. Considérant le libre examen comme le principe subversif de toute société et de l'Église elle-même, elle l'avait enchaîné par les sentences de ses conciles, proscrit avec Wicleff, brûlé dans Jean Huss, et condamné partout.

Mais le libre examen finit toujours par briser les liens dans lesquels on le veut enfermer. Il a sa place et son droit d'être au soleil de la religion aussi bien que l'autorité elle-même, et ce n'est pas en le détruisant qu'on le réconciliera avec son adversaire, pas plus qu'on ne rétablit l'harmonie dans le monde physique par la destruction de l'une de ses lois. Dieu qui règne, d'ailleurs, ne permettra jamais que l'homme annule au profit de ses intérêts ou de ses passions les lois auxquelles il a soumis ses créatures, pas plus que les priviléges dont il les a douées. Voilà pourquoi il suscite

des hommes, quand il le faut, pour relever d'une main puissante l'un ou l'autre des principes constitutifs de la vie humaine asservi par les uns au détriment des autres. Voilà pourquoi l'Église chrétienne a toujours eu d'illustres partisans de la liberté d'examen; en tout temps elle a pu contempler quelqu'un de ces héros suscités d'en haut. Mais s'il est un moment où l'attention du monde aussi bien que les sympathies des grandes âmes se portèrent sur eux, ce fut bien celui de la Réformation, de cette heure si solennelle dans les annales de l'Église. Tout le monde connaît les conséquences de cette réaction puissante de la conscience religieuse recouvrant ses droits. Le spectre sanglant des révolutions religieuses disparaît à peine à l'horizon de l'histoire, laissons-le s'évanouir.

Cependant, si le protestantisme a forcé le pouvoir ecclésiastique à écrire dans la Charte des droits de l'homme celui du libre examen, on n'a pas encore renoncé à le lui contester. Aujourd'hui, comme il y a trois siècles, le catholicisme officiel, aussi bien d'ailleurs que plusieurs des protestants, ne peuvent voir dans la liberté d'examen autre chose que le principe destructeur de l'Église, la source de tous les maux qui affligent la société religieuse, la ruine de la religion elle-même. Aussi l'attaquent-ils sans relâche. L'Église et le libre examen sont-ils donc des ennemis irréconciliables? Les défenseurs de l'une ne renonceront-ils jamais à fulminer les anathèmes contre les prédicateurs de l'autre? Ou bien, au contraire, sont-ils aussi légitimes l'une que l'autre aux yeux de la raison et de l'Écriture, et doivent-ils se manifester librement, vivre ensemble et dans l'harmonie sous le regard de Dieu?

Alors d'où vient leur antagonisme? Ne serait-ce pas du fait que l'on a fait subir un déplacement à l'autorité religieuse pour l'incorporer, l'incarner pour ainsi dire dans un corps ecclésiastique qui s'intitule l'Église? C'est pour répondre à ces questions que nous avons entrepris cette étude. En nous attaquant à un sujet aussi fertile en débats que fécond en difficultés, nous n'avons pas la prétention de vouloir rétablir une harmonie depuis longtemps brisée au milieu de la société chrétienne. Serait-elle possible, qu'il n'appartiendrait qu'aux vétérans de la foi de le tenter. Si nous y contribuons quelque peu, nous serons heureux de n'avoir pas essayé en vain nos forces académiques, nous bénirons Dieu de nous avoir inspiré ce travail et de l'avoir ainsi fait tourner au triomphe de la vérité.

PREMIÈRE PARTIE.

DU LIBRE EXAMEN.

CHAPITRE PREMIER.

SOURCES DU LIBRE EXAMEN.

§ 1^er^. *L'homme.*

Dieu a distingué l'homme par des attributs qui ont à leur base des penchants imprescriptibles. Tel est celui de la science fondé sur le besoin de connaître. Savoir toujours plus et toujours mieux, telle est la cause de ces éternels pourquoi que l'on profère depuis l'enfance jusqu'à la blanche vieillesse, tel est le mobile qui conduit l'homme de rivage en rivage, qui le fait descendre dans les abîmes et sonder les cieux. La vie se passe à chercher la vérité à laquelle notre âme aspire. Mais Dieu, qui fait régner l'harmonie dans ses œuvres, n'a pas seulement donné à l'homme le désir de posséder la vérité, il l'a aussi fait libre de la chercher. Le libre examen, au fond, n'est que l'une des manifestations de la vie morale. Le contester à l'homme, c'est attaquer sa liberté. Mais c'est en vain qu'on dénie ce pouvoir à l'âme humaine; à peine a-t-elle pris connaissance d'elle-même, qu'elle s'affirme comme une individualité libre devant Dieu, comme mise au jour pour vivre sans intermédiaire aucun avec lui et la vérité[1].

[1] Vinet, *De l'individualité et de l'individualisme.*

§ 2. *L'Évangile.*

Les religions de l'antiquité ont pratiqué et recommandé le libre examen sans qu'aucune voix ait protesté contre la légitimité d'un pareil fait. Le christianisme ne s'est pas proposé non plus à l'acceptation du croyant, à la condition de renoncer à la liberté de lui demander ses titres de créance. S'il l'avait fait, la religion de Jésus-Christ n'aurait jamais franchi les portes de Jérusalem. Mais elle a envahi le monde. C'est que, s'il est vrai que toute religion est une liberté, en ce qu'elle affranchit la conscience d'une dépendance quelconque[1], cela est surtout vrai du christianisme. L'œuvre de Christ le montre. S'il ne s'était, en effet, adressé qu'à l'intelligence, il n'aurait donné qu'une religion rationnelle étrangère aux masses; s'il n'avait fait appel qu'au sentiment, il n'aurait enfanté qu'une religion mystique répudiée des classes instruites; s'il avait donné une religion essentiellement d'autorité, et condamné dès le principe la participation de l'homme dans l'œuvre du salut, il aurait fait de ses adeptes un peuple d'esclaves. Mais telle n'a pas été sa méthode. Partout et chez tous il éveille le jeu des facultés, provoque tous les pouvoirs de la raison et force la conscience à s'éveiller. C'est à l'âme entière qu'il s'adresse, c'est elle qu'il veut éveiller de son sommeil moral, elle qu'il veut animer d'une nouvelle vie, elle qu'il veut sauver tout entière. Or qu'y a-t-il de plus individuel que cette vie religieuse qu'il évoque, et qu'y a-t-il de plus libéral que cette méthode qui provoque l'action de toutes les

[1] Vinet, *Manifestation des convictions religieuses*, p. 81.

puissances de l'être moral pour les faire concourir à la réalisation de l'idéal proposé par Jésus-Christ? Tel a été le maître, tels ont été les disciples.

En adressant leurs appels aux pouvoirs intimes de l'homme, Jésus-Christ et les apôtres n'ont jamais sacrifié une faculté à une autre, pas plus qu'une vérité à une autre. En toutes choses ils ont respecté l'ordre éternel établi de Dieu même dans le monde moral. Et c'est ainsi qu'en provoquant la conversion de la conscience, ils l'ont laissée à elle-même, cherchant dans la révélation la vérité que nul homme n'a le droit de lui révéler avec une autorité infaillible, et s'avançant vers sa fin dans la liberté et la responsabilité de ce *self-government* intérieur dont les actes seront contrôlés au dernier jour[1].

CHAPITRE II.

NATURE DU LIBRE EXAMEN.

1° Le libre examen est la faculté de diriger sa pensée sur l'ensemble des connaissances humaines, d'examiner toutes choses à l'aide des pouvoirs de l'âme, des lumières naturelles et inhérentes à la raison humaine, de la science elle-même. Dans le domaine qui nous occupe, il est essentiellement une méthode pour arriver à la connaissance de la vérité religieuse et du salut, le moyen de parvenir à des convictions, à une foi éminemment personnelle, la condition *sine qua non* de l'individualisme chrétien.

[1] Prévost-Paradol, *Influence libérale du protestantisme.*

2° Le libre examen est plus encore. Sans lui, en effet, il n'y a pas de vie morale. Celle-ci, a-t-on fait remarquer avec raison, a son siége dans la pensée; penser, c'est vivre. Or est-il possible qu'il y ait un signe de vie dans l'homme qui n'examine pas, c'est-à-dire qui ne médite pas la vérité? car penser et examiner, au fond, sont synonymes. Enlever à l'homme, d'une manière ou d'une autre, la libre interprétation de la vérité, c'est comme si on enlevait au savant l'observation des faits. Dans l'un et l'autre cas, c'est tarir dans sa source l'activité de l'âme, c'est briser au début l'essor de la pensée, c'est condamner en principe la vie religieuse elle-même.

3° Il résulte de ce qui précède que le libre examen est le levier indispensable à qui veut renverser les obstacles s'opposant à la réalisation du progrès auquel il a été soumis par l'ordre de Dieu. Comme toute religion, le christianisme a fait du progrès une loi suprême pour ses disciples, et le moyen qu'il a proposé pour l'atteindre est bien moins l'aliénation des facultés auxquelles il s'adresse que leur exercice constant, leur harmonique développement, leur commune sanctification. Partout l'Évangile nous appelle à reconnaître le progrès à poursuivre, à examiner la vérité religieuse pour la pratiquer, à marcher toujours vers l'idéal que Jésus-Christ est venu nous proposer. Quiconque, ajoute-t-il dans son divin langage, quiconque reste sourd à ces appels n'a point la vie, il est mort; mais là où est l'esprit de Christ, là aussi est la liberté et, avec elle, la vie[1].

[1] 2 Corinth. III, 1.

4° Mais promener partout le flambeau de la raison pour examiner toutes choses et retenir ce qui est bon, n'est pas seulement un besoin de conscience imprescriptible et la condition du progrès moral, c'est encore un devoir voulu de Dieu même. Aussi bien, en effet, que l'homme porte en lui-même le sentiment qu'il est un être personnel et libre, il a également celui de sa responsabilité devant Dieu. S'il est libre d'aller demander à la vérité ses titres, il sait aussi qu'il le doit. S'il a le privilége admirable de rechercher partout le vrai, le juste et le beau pour se l'assimiler, il n'ignore pas qu'il doit rendre compte à son créateur de l'usage qu'il en aura fait[1], et que personne au monde ne recevra pour lui le châtiment ou la récompense qu'il aura mérité à cet égard.

CHAPITRE III.

LIMITES DU LIBRE EXAMEN.

§ 1er. *L'élément traditionnel ou la science.*

En droit et en principe, le libre examen a pour domaine l'infini. Mais il se limite singulièrement en pratique. C'est ce qui ressortira des lignes suivantes. Une étude aussi fertile en intérêt que féconde en enseignement pour celui qui la fait sur lui-même, est celle de l'influence de la tradition dans la formation de l'individualité. Dès son berceau, l'enfant soumis à l'influence qui l'entoure, se façonne peu à peu à l'image des siens. Pendant longtemps, sa vie c'est la leur. Partout l'homme est entraîné dans le courant du jour, aussi

[1] Matth. XXV, 14-30.

longtemps qu'il n'a pas pris possession de lui-même. Jusque-là il est l'enfant de son siècle, mais sans le savoir. S'il est des hommes qui n'arrivent jamais à prendre les rênes du gouvernement de leur personnalité, il en est beaucoup, heureusement, qui s'en emparent, parfois même un peu vite. C'est le moment le plus solennel peut-être pour leur vie morale. Une double voie, en effet, s'ouvre alors devant eux avec des issues diverses : ou bien faire table rase des connaissances acquises par l'éducation pour tout reconstruire, ou bien tout garder. Mais l'homme est inséparable de son passé, et d'ailleurs la vie de plusieurs générations ne suffirait pas dans le premier cas, et dans l'autre, le doute s'oppose à ce que l'homme retienne tout ce qu'il appris. Ceux qui suivent alors le parti de la sagesse placent convenablement leur confiance, considèrent l'enseignement de leurs maîtres sinon comme la vérité absolue, au moins comme l'expression qui s'en approche le plus, et, au lieu de rejeter comme faux ce qu'ils ne comprennent pas, comme Rousseau, ils attendent que la lumière se fasse dans leur esprit, et les rende capables d'accepter pour se l'assimiler, ou répudier en connaissance de cause la vérité dont ils doutaient.

Cette méthode n'est pas seulement suivie dans le domaine intellectuel, mais encore et surtout dans celui de la religion, car c'est de celle-ci que l'on doute le plus vite. Il ne faut pas s'en étonner, car si elle ne change pas dans son essence, elle peut être altérée. Ce qui est divin s'humanise dans la pensée de l'homme, et la vérité, après avoir traversé ce milieu corruptible, peut se produire sous la forme d'erreur. C'est donc un devoir de séparer ce qui est du ciel et ce qui est de la

terre, surtout quand la foi n'est qu'en apparence engagée dans le débat et qu'elle se trouve accidentellement mêlée à des opinions de ce monde, destinées à changer avec nos gouvernements, à périr avec nos discordes[1]. C'est dans le sentiment de ce devoir que l'homme examinera, dans la liberté et la responsabilité, celles des vérités religieuses dont il doutera, s'il veut arriver à des convictions personnelles et donner la paix à son âme.

§ 2. *L'imperfection de l'homme.*

Mais là encore, sans parler des entraves que ses préjugés et ses passions apporteront à l'exercice de sa liberté d'examen, celle-ci se trouvera limitée par les imperfections de l'homme. La liberté morale est en raison directe de la puissance morale. Or, s'il est vrai que la terre étale aux regards de qui veut les voir, les monuments immortels de la puissance humaine, il ne l'est pas moins que nous trouvons à côté d'eux les marques indélébiles de nos faiblesses. Les termes de progrès, d'idéal et de perfection ne figurent dans le langage des peuples que parce qu'ils répondent à une réalité indéniable : le fini de l'homme. Dès-lors nous ne pouvons prétendre à vouloir examiner toutes choses pour arriver à la connaissance de toute la vérité. Nous ne pouvons examiner que les choses à la possession desquelles il nous est permis d'arriver par le libre exercice des facultés dont nous avons été doués. C'est dire qu'il y a des choses qui échapperont tou-

[1] Ch. de Rémusat, *Le traditionalisme* (*Revue des Deux-Mondes*, 1857, vol. 9).

jours à notre perception, comme l'essence même de Dieu par exemple, par le fait que nous n'avons pas reçu les facultés nécessaires pour l'examiner. Le fini n'embrassera jamais l'infini.

§ 3. *Autorité de la vérité.*

A quelque degré de science que la raison s'élève, elle dépend encore de la vérité. A elle seule revient en réalité le sceptre du pouvoir sur l'homme; à elle seule il appartient de condamner l'erreur, de commander l'obéissance et de s'imposer à notre acceptation, car elle seule est infaillible. C'est un pouvoir inhérent à sa nature divine. C'est assez dire que l'âme doit s'incliner devant elle, en religion comme en tout autre domaine. Car ici, comme ailleurs, ce ne sont pas ses dépositaires et ses prédicateurs qui doivent régner sur la conscience chrétienne, ils ne le veulent pas d'ailleurs[1]. Mais ce qui domine leur foi comme la nôtre, ce qui s'impose à eux comme à nous, c'est la révélation, parce qu'elle seule est parfaite. Un fait qui surnage, en effet, au milieu des débris de toute sorte amoncelés au pied du Sinaï de la foi par la critique ou l'incrédulité, c'est que la révélation porte avec elle et en elle les marques ineffaçables de sa divinité. Si les vérités qui la composent n'étaient pas comme marquées au coin de Dieu, la raison humaine, après avoir passé par les transformations du progrès, serait certainement arrivée à les dépasser. Mais loin de les avoir dépassées, dix-huit siècles de méditation n'ont pu encore nous élever au niveau de l'Évangile, et la raison humaine se penche

[1] 2 Corinth., II, 24.

encore sur lui avec respect pour en connaître toute la richesse et en sonder les mystérieuses profondeurs. Si donc le doigt de Dieu est aussi visible dans la révélation chrétienne, si cette dernière n'est pas le produit de la sagesse humaine, elle demeure comme autorité religieuse, elle s'impose à nous comme telle, et l'homme, tout en s'efforçant de la comprendre et embrasser par la pensée, doit y revenir et s'y soumettre.

CHAPITRE IV.

OBJECTIONS CONTRE LE LIBRE EXAMEN.

Le temps où l'on a fait du libre examen une autre boite de Pandore, n'est pas entièrement écoulé. C'est encore lui qu'on accuse des écarts de la pensée, des révolutions religieuses, voire même des bouleversements des nations. Et pourtant, chose étrange, on en fait usage dans les écoles de ses contempteurs, même en matière religieuse, et les pontifes qui le déprécient le plus, sont les premiers à examiner, à expliquer, à commenter les textes sur lesquels ils se fondent pour condamner l'examen! Mais laissons-là les fins de non-recevoir pour voir de près leurs objections.

Première objection.

Employer la raison en matière religieuse, nous dit-on, c'est tomber dans le rationalisme, introniser la raison dans la Révélation et mettre l'homme à la place de Dieu. C'est évidemment exagéré. Ah! si l'examen consistait à opposer l'autocratie et l'autonomie de la raison à l'autorité de la vérité; si la raison, après avoir

trouvé cette vérité, ne s'y soumettait pas, l'objection serait fondée. Mais le libre examen n'est pas cela. Se servir de son intelligence pour comprendre la vérité, n'est pas mettre, n'est pas soumettre cette vérité à la raison; ce qui cherche à comprendre n'est-il pas, au contraire, inférieur à ce qui doit être compris? D'autre part, employer toutes ses facultés à découvrir la vérité, n'est pas la faire disparaître. Le libre examen, comme nous l'avons dit, n'est qu'une méthode et rien de plus. Il aide à trouver la vérité, mais il ne la crée jamais; il la fait mieux connaître, mais ne peut la détruire; il reconnaît en elle son seigneur et son maître, et, loin de s'élever au-dessus d'elle, il s'en déclare le serviteur. L'objection péchait donc par une fausse appréciation des faits.

Deuxième objection.

Elle est plus sérieuse que la précédente, car elle a pour but de montrer que le libre examen conduit à l'incertitude, au scepticisme religieux. «Appeler de l'autorité à la raison, dit M. de Lamennais[1], et du sens commun au sens privé, c'est violer la loi fondamentale de la raison elle-même, c'est ébranler le monde moral, c'est constituer l'empire du scepticisme universel et creuser un abîme où toutes les vérités, toutes les croyances viendront nécessairement s'engloutir.» Je ne m'arrêterai pas à faire remarquer que l'auteur de ce beau langage est tombé dans le même écueil que tous les sceptiques systématiques; car, en refusant à l'homme le pouvoir d'arriver à la certitude, il parle avec l'assu-

[1] De Lamennais, *Essai sur l'indifférence*, t. II, p. 109, 185.

rance d'un être parfaitement sûr d'être dans la vérité. Mais, sur le terrain de l'expérience et de l'Évangile, où j'aime mieux m'arrêter, il faut avouer que la thèse de M. de Lamennais soulève d'étranges objections. S'il a raison, si l'homme est incapable d'arriver à la certitude, à la vérité, il n'y a aucun être au monde qui soit capable de la lui donner, puisque tous sont soumis à la même impuissance; dès lors pourquoi nous vient-on parler d'éducation, de perfectibilité, de progrès, d'idéal? Dès lors, que devient la Révélation elle-même, s'il n'y a pas sur la terre un être capable de savoir avec certitude qu'elle est bien pour lui, comme pour les autres, le moyen du salut? Si l'esprit humain est tellement imparfait qu'il lui soit impossible de reconnaître la vérité et de se l'assimiler, pourquoi Jésus-Christ est-il venu la proposer à son acceptation? Pourquoi tellement exhorter l'homme à examiner les annales de la vie divine dans le monde afin d'y découvrir la volonté de Dieu à son égard? Pourquoi est-ce à tout individu, et non pas à un être mis à part entre toutes les créatures par des attributs supérieurs aux nôtres, qu'il adresse ses appels à la conversion et au salut? Prêcher à l'homme, contrairement à sa conscience, contrairement à Jésus-Christ, contrairement aux apôtres et aux chrétiens de tous les siècles, que nous ne pouvons connaître la vérité qui sauve, c'est constituer l'empire du scepticisme religieux, c'est établir le règne de l'incrédulité, c'est creuser un abîme où la vie intellectuelle et la religion des hommes iront nécessairement s'engloutir, et cela, de droit divin. C'est plus encore, car c'est pousser l'homme à déchirer de ses propres mains la charte des priviléges dont Dieu l'a doué.

Mais, grâces à Dieu, nous ne sommes pas dans l'alternative de commettre ce sacrilége ; aussi bien la conscience n'y consentira jamais. Le voudrait-elle dans une heure de délire, qu'elle ne le pourrait pas. Il lui est aussi impossible de faire table rase de ce qui la constitue sans se détruire, que d'enlever la séve d'une plante sans la flétrir. Dieu ne demande pas ce suicide moral ; bien au contraire, il redemandera compte de l'emploi que nous aurons fait des dons qu'il nous a confiés. Tel est le langage de l'Écriture[1].

Troisième objection.

Quand l'Évangile nous ordonne de faire usage des talents que Dieu nous a départis, il est des docteurs qui le défendent sous le prétexte qu'ils sont une cause de perturbation dans le monde. Tel est du moins, dans la question qui nous occupe, le reproche adressé à l'exercice du libre examen. « Malgré des désordres partiels et de légères déviations, dit encore M. de Lammenais, l'Europe s'avançait vers la perfection où le christianisme appelle les peuples comme les individus, lorsque la Réforme vint subitement arrêter ce progrès.... Comment s'opéra cette révolution ? Par un changement total dans les doctrines : au principe d'autorité, base nécessaire de la foi religieuse et sociale, on substitua le principe du libre examen, c'est-à-dire qu'on mit la raison humaine à la place de la raison divine, ou l'homme à la place de Dieu.... Telle fut la cause des guerres furieuses qui ensanglantèrent l'Eu-

[1] Matth. XXV, 15-30.

rope[1].» Voilà comment on fausse l'histoire, car il est manifeste, aux yeux de tous, que les véritables auteurs des discordes civiles ou religieuses sont les adversaires des droits de l'homme et surtout les ennemis de la libre manifestation des croyances religieuses[2]. Nul n'ignore que ce sont les contempteurs du libre examen en religion qui ont allumé le bûcher de Jean Huss aussi bien que celui de Michel Servet, eux qui ont promené par l'Europe le hideux cortége de la guerre pour ressaisir la domination morale qui leur échappait, eux qui ont défendu au concile de Trente de penser et de croire autrement que la majorité puissante, et proscrit, au concile de Dordrecht, les effets de la libre interprétation de l'Évangile. C'était conséquent pour les premiers et inconséquent pour les derniers ; mais chez les uns et chez les autres c'était du despotisme. Le monde religieux sait bien quelles en furent les conséquences. Enfin, s'il est un fait manifeste, c'est que c'est au siècle où le libre examen est le plus pratiqué, où il existe le plus de divergences dans les croyances religieuses, c'est au dix-neuvième siècle qu'il y a le moins de troubles religieux; tandis que c'est au moyen âge, c'est-à-dire au temps où le libre examen est le moins connu et pratiqué, que les agitations sont le plus nombreuses et le plus profondes au sein du monde chrétien.

Quatrième objection.

Le reproche le plus souvent fait au libre examen, c'est celui d'ébranler l'unité de l'Église, de favoriser

[1] De Lamennais, *Ouvrage cité*, t. Ier, p. 61.

[2] Vinet, *Essai sur la manifestation des convictions religieuses*, p. 61.

le démembrement de cette société religieuse et de la conduire au morcellement infini. L'objection est fondée si l'unité qui doit régner entre les membres du corps de Christ est une unité dogmatique; mais elle ne l'est pas si c'est une unité mystique. Or l'Évangile et la raison humaine proclament ensemble que cette dernière est la seule exigée par Jésus-Christ, la seule humainement réalisable.

1° C'est par l'argument psychologique que nous commencerons. L'unité dogmatique, avons-nous dit, est humainement impossible; car, pour se rencontrer tous dans une même croyance, il faudrait que tous pussent sentir, comprendre, vouloir dans une même mesure et de la même manière. Or c'est là un phénomène entièrement contraire aux lois de la pensée. L'individualité chrétienne, cette résultante de puissances diverses et souvent méconnues, variant toujours avec les conditions où elle se produit, ne pourra jamais être ramenée à un type unique. En d'autres termes, il n'y a aucun pouvoir qui puisse amener les hommes à vivre de la même vie intellectuelle, morale et religieuse, et les élever au même degré moral, ce qui est pourtant indispensable pour que tous croient réellement aux mêmes dogmes. L'unité est dans les lois qui président à la vie et au développement de l'âme humaine; la diversité est dans les individualités qu'elles façonnent. Ainsi l'esprit chrétien qui animait saint Jean était le même qui remplissait saint Paul, et pourtant quelle différence dans ces deux héros de la foi et dans leur conception de l'Évangile! C'est que la diversité dans les individualités et, par conséquent, dans leurs manifestations, est une loi inhérente à la nature humaine et imprescriptible.

2° J'ajoute, en second lieu, que l'unité de foi dogmatique n'est nullement scripturaire. La révélation, en effet, ne nous montre en Jésus-Christ ni un philosophe, ni un docteur qui vient apporter au monde essentiellement les idées et les dogmes en dehors desquels il n'y a pas de salut; mais elle nous fait voir un fait, une vie, un sauveur, un rédempteur; le fils de Dieu apportant au monde le pardon de ses fautes, prêchant aux hommes la charité et l'amour, vivant pour nous convertir à Dieu, et mourant pour nous sauver. L'Évangile est une vie et non un dogme; l'œuvre de Jésus-Christ est un fait et non une idée; la prédication des apôtres est une bonne nouvelle, l'annonce du Christ sauveur, et non une dogmatique. La preuve, c'est que l'Évangile est les annales de la vie religieuse et nullement le code des symboles, ou des formules ou des dogmes [1].

Si les partisans de l'unité que nous combattons ont fait fausse route, c'est qu'ils ont enlevé à la foi chrétienne un de ses éléments constitutifs, l'élément mystique, sans lequel elle n'est plus qu'un dogmatisme sans vie. En rétablissant la notion évangélique de la foi, nous trouverons la véritable unité chrétienne. Chacune des facultés de notre être est le siége d'aspirations légitimes et insatiables de leur nature. Jésus est venu y répondre. Voulant la vie de l'âme tout entière, il s'adresse également au cœur pour le régénérer, à la conscience pour la purifier, à l'intelligence pour l'éclairer. Au cœur repentant il apporte le pardon, à l'âme angoissée il vient offrir la paix, à l'intelligence avide de connaître: la vérité, à tous il veut donner l'amour, la

[1] Jalagnier, *Du principe chrétien*, p. 59. Schwalb, *Autorité de l'Écriture* (*Revue de théologie*, 1862).

lumière et la vie éternelle. C'est la main pleine de ces dons qu'il offre, moyennant la foi, de satisfaire à nos besoins de conscience, et c'est au contact de ces biens que la foi naîtra dans l'âme de qui la voudra recevoir, car l'homme aussi a quelque chose à faire dans cette œuvre. Si Dieu lui présente la satisfaction de ses plus intimes aspirations, l'homme la doit accepter, c'est là sa part. Croire, dit saint Jean [1], c'est boire de l'eau que donne Jésus-Christ; mais cet acte est précédé de la soif, et celui-là seul boira qui la sentira et se donnera la peine d'accepter le breuvage qu'on lui présente. Ainsi donc, la foi est essentiellement un élément religieux qui a sa base dans le sentiment, et en satisfait les besoins particuliers. Elle est en même temps un acte de l'intelligence, ou une conviction, un acte du sentiment ou une confiance, et un acte de la volonté ou une résignation [2]. La rencontre de tous dans le sentiment des mêmes besoins de conscience, dans la foi à leur satisfaction par Jésus-Christ, dans la même volonté d'aller la lui demander, dans la même gratitude et le même amour pour le Sauveur, tel est le ciment spirituel qui, avec la charité des uns envers les autres, unit véritablement les chrétiens de tous les lieux et de tous les temps en un seul faisceau, et la base réelle et inébranlable de l'Église visible.

Cinquième et dernière objection.

Enfin les détracteurs du libre examen prétendent que la révélation est trop inévidente pour que l'on puisse

[1] Jean VII, 37.

[2] Reuss, *Ouvrage cité*, t. Ier, p. 20; t. II, p. 403.

arriver par lui seul à une foi certaine, à l'assurance du salut. Nous pourrions les arrêter par une fin de non-recevoir en leur faisant remarquer qu'ils la trouvent très-claire quand il s'agit d'appuyer sur elle leurs prétentions. Mais passons. Si la révélation est tellement obscure, pourquoi est-elle une révélation ? Jésus, de l'aveu de ses ennemis, s'est servi du langage le plus simple, le plus familier, le plus populaire ; pourquoi donc ses amis le nient-ils ? Peut-on raisonnablement supposer que les apôtres, qui écrivaient pour édifier, consoler, éclairer les fidèles, leur ont envoyé des logogriphes ? S'il en était ainsi, les chrétiens de tous les âges auraient-ils pu puiser à ces eaux jaillissantes, et la lumière, et la paix, et la vie, comme ils l'ont fait? Non, non.

Prétendre que la révélation chrétienne est une énigme indéchiffrable pour la raison humaine est blasphémer contre Dieu et contre Christ. C'est, en tout cas, contraire aux faits, car il suffit de jeter les yeux dans le livre saint qui la renferme pour y trouver l'image d'une vie sainte et extraordinaire, des paroles d'une céleste originalité, le pur reflet d'une âme qui vivait en Dieu et en qui Dieu vivait. L'homme qui sait contempler l'image du Christ et écouter sa parole, en reçoit une impression unique, incomparable[1]. Cette impression, c'est la reconnaissance du divin par ce qu'il y a de divin dans l'âme, c'est l'esprit de Dieu qui se fait reconnaître à l'esprit de l'homme, c'est l'émotion qui s'empare de la conscience à la vue de celui qui vient répondre à ses plus intimes besoins, c'est la conviction que lui seul le peut, en un mot, c'est la foi. S'il en est ainsi, en quoi l'examen de l'Évangile ne peut-il conduire à la

[1] Schwalb, *Nouvelle revue de théologie*, vol. 7, 1861.

foi? Et s'il en est autrement, à quoi bon l'Évangile lui-même? Sans doute, le libre examen ne donne pas nécessairement la foi, mais il est le chemin qui y conduit, le moyen d'arriver à la certitude, qu'on la possède ou non; autrement Paul n'aurait jamais dit aux Corinthiens : « Examinez-vous et voyez si vous êtes dans la foi. Ne reconnaissez-vous pas que Jésus est en vous[1]? »

[1] 2 Corinth., XIII, 5.

DEUXIÈME PARTIE.

LE LIBRE EXAMEN ET L'ÉGLISE.

PRÉLIMINAIRES.

Dans les pages qui précèdent nous avons cherché à légitimer le libre examen comme un privilége inhérent à la nature morale de l'homme, et en même temps comme un besoin et un devoir. Nul n'a le droit de restreindre et encore moins de détruire ce que Dieu nous a donné. Le libre examen, aussi bien que chacune de nos facultés, doit donc trouver à s'exercer librement, dans les limites de sa nature, dans tous les domaines de l'activité morale. La société humaine, au lieu de le contester, le reconnaîtra et le favorisera, car la société n'a pas été formée pour remplacer l'homme dans l'exercice de ses droits, pas plus que dans sa responsabilité, mais au contraire pour provoquer l'action et le développement harmonique de tous les pouvoirs de son être. La société, dans son sens général, a été faite pour l'homme et non pas l'homme pour la société. Ces considérations s'appliquent à toute petite société existant dans la grande.

En effet, ces manifestations visibles des aspirations de l'homme n'ont certainement pas reçu l'existence pour affaiblir en quelque manière les éléments sur les-

quels elles reposent, ni changer en rien la nature du rapport qui les unit. Leur œuvre, au contraire, c'est de consacrer par leurs institutions et de faciliter par les moyens dont elles disposent la satisfaction légitime des besoins constitutifs de l'âme humaine. A ce point de vue ce n'est pas l'œuvre de l'homme qu'elles accomplissent, mais celle de Dieu. Les institutions humaines, en tant qu'elles sont la réalisation concrète de l'une ou de l'autre des aspirations légitimes de l'âme, sont donc le résultat organique de ces éléments, ne peuvent subsister que par eux, avec eux et pour eux. Elles n'ont d'autre valeur que celle du but qu'elles poursuivent, d'autre autorité que celle d'un instituteur. S'emparer de l'autorité, au nom de laquelle elles parlent, serait une usurpation, et se substituer à elle, un sacrilége; c'est ce que fait l'Église qui revendique pour son chef l'infaillibilité. Limiter ou exalter l'une des puissances de l'âme, sans motif, serait troubler l'orde établi de Dieu dans nos facultés; c'est ce que fait l'Église qui revendique pour ses membres l'autocratie de la raison. Dépouiller la vérité religieuse de l'autorité qui en est inséparable, pour la transporter ailleurs, serait détruire l'Église dont elle est la base; c'est ce que font les membres de la société chrétienne qui met l'autorité de l'Esprit saint au-dessus de toute autre, même celle de Dieu, et ceux des chrétiens qui ne reconnaissent comme leurs frères que les signataires de leurs symboles dogmatiques. Il y a plus encore, car en agissant ainsi, chacune de ces sociétés religieuses auxquelles je viens de faire allusion, agit en hostilité ouverte avec le principe du libre examen, et ne tend rien moins qu'à l'anéantir. C'est ce que nous allons nous efforcer de montrer.

CHAPITRE PREMIER.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LE LIBRE EXAMEN.

L'Église romaine est, de toutes les communautés chrétiennes, celle qui a fait subir au double principe du libre examen et de l'autorité religieuse le plus de transformations et de mutilations. Naïssant le premier, elle l'a, sinon proscrit, du moins condamné à ne jamais franchir le seuil du temple de la liberté, si ce n'est pour faire l'apologie du maître. En revanche, elle a comme incorporé à ses conciles ou incarné dans son chef, l'autorité de la vérité religieuse.

Forcée, en effet, de descendre sur le terrain de la discussion, où le mouvement religieux du seizième siècle l'entraînait, l'Église romaine, après avoir opposé toutes les objections possibles à la liberté d'examen, finit par la soumettre à de telles prescriptions qu'en réalité c'était l'annuler. Voici, en effet, l'une des clauses du Concile de Trente à ce sujet: « Comme l'expérience a démontré que si l'on permet sans distinction la lecture de la Bible en langue vulgaire, il en résultera, à cause de la témérité des hommes, plus d'inconvénients que d'avantages; il dépendra de l'évêque ou de l'inquisiteur, qui s'entendra là-dessus avec le curé ou le confesseur, de permettre cette lecture aux personnes qu'ils auront connues pouvoir le faire sans danger, et en recueillir un accroissement de foi et de piété. Cette permission leur sera donnée par écrit. Quiconque osera etc. » Suit la sanction. Qu'il y a loin de ce langage à ces mots de l'apôtre: « Examinez toutes choses, et retenez ce qui est bon! »

Cet empiètement sur les droits et les devoirs de l'homme est le résultat d'un autre bien autrement grave. Nous savons que l'autorité appartient à la vérité elle seule. Eh bien, l'Église catholique la lui a ravie pour l'accorder exclusivement au pape selon les ultramontains, ou aux conciles selon les gallicans. Tous la revendiquent de droit divin. Et c'est pour cela que le monde catholique présente toujours aux regards le spectacle de fidèles obéissant au souverain-pontife comme à l'interprète infaillible de la vérité, comme à la vérité même, et celui d'autres hommes refusant de reconnaître cette suprématie. Mais les premiers l'emportent aujourd'hui comme toujours, et l'on n'entend plus parler de l'évêque de Rome qu'en ces termes: « Le souverain-pontife est le juge suprême de la saine doctrine dont les peuples doivent être instruits[1]; le patriarche universel, le premier des prêtres, l'Église où réside la plénitude de la puissance, le siége suprême qui ne peut être jugé par aucun autre[2]; il est la base du christianisme[3]; la religion même quand on la considère comme puissance[4]; un autre Dieu enfin sur la terre, car c'est un ecclésiastique romain, un Marcellus qui, s'adressant en plein Concile au pape Jules II, fit entendre ces paroles adulatrices : « *Tu enim pastor, tu medicus, tu gubernator, tu cultor, tu denique alter deus in terris...* » Telles sont les prétentions de l'Église catholique reconnues, il faut l'avouer, par la majorité de ses membres. Car, à la voix de leurs supérieurs en

[1] Grégoire XVI; Encyclique de 1832.
[2] François de Sales, Discours 40e.
[3] De Maistre, *Livre du pape*, liv. III, chap. II.
[4] De Maistre, *loc. cit.*, p. 201.

religion, qu'ils ordonnent ou conseillent, qu'ils condamnent ou absolvent, qu'ils décrètent un dogme nouveau ou en effacent un autre, ils s'inclinent et obéissent. Voilà ce que l'on appelle une autorité paternelle et de la soumission filiale; mais pour nous comme pour tant d'autres, c'est du despotisme religieux, d'une part, et, de l'autre, l'abdication de l'individualité, l'anéantissement de la liberté, la dégradation de l'être moral, l'esclavage, et plus encore. Car, accepter cette autorité comme suprême et infaillible, c'est faire de l'homme un Dieu; et se prosterner devant ses décisions comme devant la vérité elle-même, c'est obéir à la créature au lieu du Créateur et renoncer aux priviléges comme au devoir qu'il a écrits de son doigt divin dans la conscience. Il ne peut donc y avoir de conciliation possible entre une Église qui absorbe ainsi l'homme à son profit, et le libre examen.

CHAPITRE II.

L'ÉGLISE ULTRA-RATIONNALISTE ET LE LIBRE EXAMEN.

Ici c'est le contraire de ce qui se passe dans la communion romaine : l'autorité est annulée au profit de la liberté. Je me trompe; elle est déplacée, car dans ce système la raison est autocrate et autonome; elle siége sur le trône réservé à la vérité elle-même; elle est arbitre souveraine dans le monde moral, d'où elle exclut sans pitié tout ce qu'elle déclare non conforme à elle-même, et ses défenseurs peuvent répéter tout bas ce que Lamennais faisait dire tout haut à un protestant : « Je crois en moi. » Dès lors, si la raison hu-

maine n'accepte et ne veut recevoir que d'elle-même la vérité, la révélation chrétienne est inutile, l'Église est impossible, l'autorité s'efface, et la liberté, une liberté effrénée règne sans partage dans le monde de la pensée, sur les ruines de la foi, de la religion et de Dieu lui-même[1].

CHAPITRE III.

L'ÉGLISE MYSTIQUE ET LE LIBRE EXAMEN.

Le mysticisme, sans doute, a servi la cause de la vie religieuse, soit par la foi indomptable de plusieurs de ses membres, soit par les exagérations de plusieurs autres. Beaucoup d'entre eux, en effet, confondant l'Église visible avec l'Église invisible dont ils ne lui voyaient pas les caractères, persuadés qu'ils sont sous l'action immédiate et permanente du Saint-Esprit, et choisis par lui pour la régénération de son Église, sont tombés dans toutes sortes d'excès, ont produit des déchirements nombreux dans la société chrétienne et donné naissance à des communautés de saints. Ils n'acceptent comme membres de leur Église que ceux des hommes dont l'esprit est illuminé sans cesse par l'Esprit divin. Celui-ci est le grand moniteur de tous. C'est lui qu'ils écoutent exclusivement, parce qu'ils voient en lui seul l'organe de tout ce qu'il y a de vérité dans le monde, l'auteur de leur apostolat, l'autorité suprême en toute chose. Aussi jugent-ils en dernier ressort des questions religieuses, et leurs décisions sont-elles données comme celle de l'Esprit de Dieu lui-même.

[1] E. Naville, *Apologétique*.

Dans ce système, l'Église et le libre examen disparaissent. Du moment, en effet, où les membres appelés à en faire partie seraient des saints, des chrétiens accomplis, des organes avérés du Saint-Esprit, et comme de nouveaux christs, à quoi bon les réunir en une communauté? Si tous sont aussi avancés les uns que les autres, qu'apprendront-ils de nouveau, de quelle lumière supérieure à celle du Saint-Esprit seront-ils éclairés, à quel degré de sainteté les amènera-t-elle enfin, puisqu'ils sont déjà saints? Il y a plus, dans une église où le Saint-Esprit est exclusivement écouté, il arrive un moment où, par une substitution naturelle et inconsciente de ses inspirations personnelles à celles de l'Esprit, la vérité révélée ne se trouve plus d'accord avec ces dernières, l'autorité attachée à la révélation chrétienne s'ébranle et disparaît au profit du Saint-Esprit ou de ce que l'on prend comme tel. Enfin, du moment où l'action de cet Esprit est permanente, non-seulement l'examen devient inutile, mais encore le jeu naturel des facultés morales de l'individu. Puisque toute connaissance, toute lumière, toute vie découle immédiatement du Saint-Esprit avec lequel on est en union permanente, et de lui seul, il n'y a plus qu'à imposer silence à toutes les voix intérieures qui nous appellent à l'activité, il n'y a plus qu'à s'entourer du silence du tombeau, qu'à se plonger dans la passivité la plus absolue pour y attendre et recevoir les inspirations de l'Esprit saint.

CHAPITRE IV.

L'ÉGLISE DES CONFESSIONS DE FOI ET LE LIBRE EXAMEN.

D'autres chrétiens plus nombreux, dans le but de revenir au vrai christianisme, en ont cherché les conditions et les caractères dans la vie religieuse de l'Église apostolique. En cherchant à pénétrer les pensées des premiers disciples de Jésus-Christ, ils ont cru découvrir, à la base de leur religion, un ensemble de dogmes qu'ils ont inscrits dans un symbole. Dans cette charte se trouve à leurs yeux le christianisme le plus pur, celui dont le salut est le prix, et par conséquent, ceux-là seulement seront sauvés qui les accepteront. Jusque-là ils sont dans leur droit, mais prétendre à la perfection de cette confession personnelle, la présenter comme l'expression adéquate de toute la pensée de Christ, l'imposer à ceux qui veulent faire partie de leur communauté et déclarer non chrétien quiconque s'y refuse ou s'en écarte après l'avoir acceptée, est une prétention qui repose sur une fausse idée de l'unité chrétienne, une prétention mal fondée en soi, contraire à l'Évangile et, en tout cas, subversive du libre examen.

Le motif, en effet, pour lequel les partisans des symboles agissent ainsi, est de grouper les disciples de Christ autour d'un nombre déterminé de dogmes considérés comme essentiels, et d'épargner ainsi les dissensions à l'Église. L'intention de faire du corps de Christ, un ensemble harmonique, peut être louable, mais nous avons vu plus haut que l'unité dogmatique n'est ni évangélique, ni possible, ni désirable. Nous n'insisterons pas davantage à ce sujet.

En second lieu il est inutile et impossible de donner un symbole parfait de la vérité chrétienne. Ne suffit-il plus, en effet, de recevoir la parole de Dieu et d'y croire? A-t-elle besoin d'un complément? Appartient-il alors à un homme faillible de nous venir démontrer ce qui lui manque? Mais non, elle se suffit à elle-même, et bien loin de pouvoir y ajouter quoi que ce soit, les partisans des symboles ne peuvent et ne pourront jamais nous donner l'expression adéquate de la foi chrétienne et cela pour deux raisons. La première, c'est que l'homme ne peut embrasser du regard toutes les vérités de la révélation et arriver à la plénitude de la foi, aussi longtemps qu'il est sur la terre. Saint Paul le dit. L'autre, c'est qu'alors même qu'il y aurait ici quelqu'un de supérieur à cet apôtre qui ne connaissait qu'imparfaitement, il n'y a rien qui me puisse garantir la perfection de l'expression de la foi chrétienne. Bien loin d'être identique à la révélation elle-même, une confession de foi quelconque ne sera jamais que l'expression imparfaite, et par conséquent perfectible, d'une foi individuelle également imparfaite et perfectible. Dès lors quelle n'est pas la folie de celui qui lance l'anathème et condamne à la privation de la vie éternelle ceux qui n'acceptent pas la confession de foi qu'il leur présente, c'est-à-dire sa foi? Est-il donc Jésus-Christ pour me l'imposer? Et s'il ne l'est pas, de quel autre nom que celui d'orgueil spirituel qualifierai-je ses prétentions?

L'Évangile, en troisième lieu, est manifestement contraire à la manière de voir du partisan des confessions de foi imposées. Jésus-Christ et les apôtres, plus sages en cela que leurs successeurs, n'ont jamais parlé d'un

ensemble de dogmes, d'un symbole quelconque du salut. C'est qu'ils ne sont pas venus pour cela. Ils ont voulu faire de nous tous des croyants, nous appeler tous à une vie nouvelle et personnelle et non identique à celle de nos frères. Ils sont venus nous appeler au progrès et à la perfection : « Soyez parfait, nous répètent-ils toujours, comme votre père céleste est parfait. » Or le progrès chrétien ne consiste pas à renfermer sa vie religieuse dans les bornes étroites d'un symbole dogmatique, mais à connaître toujours plus et mieux Jésus-Christ, car le christianisme est pensée et vie, et qui dit pensée dit progrès. D'ailleurs, si une confession de foi avait été nécessaire, s'il avait été indispensable d'arriver à tel ou tel dogme pour avoir la vie, Jésus-Christ n'aurait pas manqué de donner à ses disciples la charte divine sur laquelle il aurait tracé en lettres ineffaçables le nombre exact de vérités dogmatiques que l'âme humaine devait embrasser pour être sauvée. Mais Jésus-Christ était plus sage, il savait qu'il est impossible de renfermer la vie de toutes les individualités chrétiennes dans le même cercle, sans anéantir la loi divine du progrès; il savait que rien n'est stationnaire ici-bas, que tout chemine sans cesse, que l'homme surtout, comme la vague de l'océan, avance ou recule toujours et n'arrive à l'immobilité que glacé par le froid de la tombe. Voilà pourquoi il n'a pas assigné de bornes à la pensée comme à l'océan.

L'obligation, enfin, d'accepter sans contrôle un ensemble quelconque de vérités dogmatiques, ou de ne pas s'en écarter dans leur interprétation, est subversive du libre examen. C'est plus encore, car en disant,

[1] Matth., V, 48.

à la conscience ce qu'elle doit accepter et croire toujours pour être sauvée, ou tarit la vie religieuse jusque dans sa source, on tue la personnalité chrétienne, on en fait un cadavre religieux. Du moment, en effet, où l'on dit à l'homme : c'est jusqu'à cette idée, jusqu'à cette croyance, jusqu'à ce dogme que vous irez et pas plus loin, on brise l'essor de sa pensée, on le condamne à vivre de la vie d'un autre, et à déposer son titre d'homme libre. Si l'humanité entière allait se soumettre à une confession de foi humaine, elle ressemblerait bientôt à une vaste foule sans âme et sans vie. Or si la vérité doit régner, ce n'est pas sur des cadavres spirituels, mais sur des âmes libres et vivantes.

CHAPITRE V.

L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ET LE LIBRE EXAMEN.

Préliminaires.

Nous venons de voir que les communautés religieuses qui ont à leur base ou le principe de l'infaillibilité, ou celui de l'autocratie de la raison, ou l'inspiration permanente et exclusive de l'Esprit, ou bien une charte dogmatique, ont une organisation incompatible avec le libre examen. Il n'en est pas ainsi de l'Église apostolique ; car s'il y a une communauté religieuse qui ait répondu aux légitimes aspirations de la conscience humaine, et en même temps aux principes du christianisme, c'est elle ; c'est ce qui résulte de son mode de formation, de l'œuvre qu'elle a poursuivie, des moyens qu'elle a employés.

§ 1er. *Formation de l'Église.*

Le progrès dans la vie morale est le résultat harmonique de deux forces invincibles : l'instinct de sociabilité qui a sa base en l'homme, et la puissance de l'idée qui plonge ses racines en Dieu. L'homme est sociable, c'est un fait d'expérience générale. Si nous aimons à coudoyer nos semblables, il est cependant des hommes avec lesquels on aime plus à vivre, c'est avec ceux qui pensent et sentent comme nous. Il arrive même, par le cours naturel des choses, que nous finissons par ne plus avoir de véritables relations qu'avec eux. Tel est le principe qui a présidé à la formation des classes, des écoles philosophiques et des communautés religieuses. Pourtant l'instinct social ne suffit pas à lui seul, même aidé par la liberté, à faire triompher la pensée dans le monde et à la forcer de se manifester dans une forme visible. Mais il a, pour y arriver un auxiliaire puissant dans la force de l'idée. La pensée, en effet, porte en elle et avec elle une puissance organique que la résistance développe au lieu de détruire. Les annales de l'histoire en témoignent. Aussitôt qu'elle est entrée dans l'homme, elle y produit la vie. Celle-ci prend une forme visible en rapport intime et direct avec l'idée qui l'a produite. C'est ainsi que l'existence extérieure est le miroir plus ou moins fidèle et vivant de la vie intérieure ; c'est ainsi qu'en se liant à des individualités semblables à la sienne, l'homme arrive à former avec elles une société dans laquelle se réalise, sous une forme concrète, l'élément invisible qui les anime. Tel est encore le principe qui a présidé à la naissance d'une école de philosophie,

d'une académie scientifique, d'une société religieuse, selon que l'idée génératrice a été philosophique, scientifique, ou religieuse. Ainsi s'est formée l'Église chrétienne, car dans la pensée de son fondateur « elle devait être un produit organique du germe religieux qu'il avait semé lui-même; ses formes comme ses progrès se développant spontanément, en vertu de ce que nous pourrions appeler l'instinct de formation, par analogie avec ce qui a lieu dans le monde physique [1]. » L'Église visible et historique est donc le produit du concours harmonique des forces inhérentes à la nature humaine et du principe de vie répandu dans le monde par Jésus-Christ. Ceux qui en font partie ne sont pas pour cela devenus parfaits, l'Église visible, en effet, comprend encore dans ses manifestations extérieures beaucoup d'éléments impurs, tandis que l'Église invisible se compose de tous les chrétiens qui sont arrivés à une vie sainte et qui, dispersés dans les communautés particulières, sont unis par des liens spirituels pour ne faire qu'une seule grande famille [2]. Tel est le corps dont Jésus-Christ est le chef immuable et dont nous sommes les membres [3].

§ 2. *Œuvre de l'Église apostolique.*

Le fait d'entrer dans l'Église, avons-nous dit, ne donnait pas la vie éternelle. C'était pour être sauvé, dit l'Écriture que bien des hommes en qui le germe chrétien

[1] Reuss, *Ouvrage cité*, t. Ier, p. 237.
[2] Bruch, *Lettres sur l'Église.*
[3] 1 Corinth., XII, 13-25; Éphés., V, 23.

était tombé, s'unissaient à elle. Qu'ont fait les premiers chrétiens pour appeler leurs contemporains et les conduire au salut? Fidèles au mandat de Jésus-Christ, comme lui, ils ont appelé au banquet de la vie non-seulement celui-ci ou cet autre, mais tous ceux qu'ils ont rencontrés dans les carrefours et les chemins de la terre; ils ont reçu les individus et les foules qui, après la prédication de la bonne nouvelle, demandaient à entrer dans l'Église; tout ce que le filet de l'évangélisation put emmener du milieu du monde, ils l'ont accepté sans autre condition que celle de vouloir aller à Christ pour être sauvé. C'était pour convertir les âmes, ou enfanter des disciples à Jésus-Christ, les introduire dans le royaume de Dieu et les conduire ainsi à l'héritage de la félicité éternelle. Telle était leur œuvre. Comment l'ont-ils accomplie?

§ 3. *Méthode des apôtres.*

Rien n'est beau comme de voir à l'œuvre ces premiers disciples dont l'Esprit saint a vivifié les facultés de son souffle puissant. Chacun d'eux fait concourir toutes les forces de son âme à faire prévaloir le règne de Jésus-Christ sur la terre. Chacun fait un emploi constant et admirable de son intelligence comme saint Paul, de la richesse de ses sentiments comme saint Jean, de ses connaissances pratiques comme saint Jacques. Qu'ils auraient souri d'un sublime sourire, ces héros du royaume de Christ, si l'on était venu leur dire que l'usage des trésors de leur être moral était illégitime, dangereux et anti-chrétien! Ils sont si loin de

le penser, qu'ils engagent leurs frères à faire le contraire. Partout ils appellent à la vie spirituelle par le libre exercice des facultés de l'homme; partout où ils veulent provoquer le réveil moral, évoquer la foi, amener au salut, ils appellent à leur aide toutes les puissances intellectuelles, morales et religieuses de l'âme humaine. Partout enfin où la parole de Christ a été prêchée, ils la livrent au libre examen de chacun des fidèles, afin de voir par eux-mêmes si les apôtres sont dans le vrai. Bien loin, en effet, de s'interposer entre la vérité et la conscience, c'est avec la révélation, avec Christ, avec Dieu lui-même qu'ils la mettent en relation directe. C'est qu'ils savent bien que la foi ne se commande pas, mais qu'elle naît au contact de l'âme avec l'être divin qui en satisfait les aspirations. Sachant aussi que le symbole est le squelette d'une vie éteinte, et ne peut donner la vie à qui ne l'a pas, ils n'offrent pas à l'acceptation de l'homme une charte dogmatique quelconque, mais c'est à la vie et à la personne de Christ qu'ils s'efforcent partout de provoquer l'assentiment des hommes. C'est ainsi que l'Église primitive entourait ses néophytes d'une atmosphère de lumière, de vie intérieure et d'amour, ainsi qu'elle les introduisait doucement, par la liberté et la responsabilité, dans le royaume de Christ.

L'Église qui, de nos jours, est animée du même esprit chrétien que les fondateurs de l'Église apostolique, qui accomplit la même œuvre et la poursuit avec les mêmes moyens qu'eux, celle-là est véritablement l'Église évangélique, l'Église qui répond aux exigences de l'Évangile et satisfait en même temps les aspirations légitimes de la conscience, et en laquelle

enfin se trouve la conciliation avec le libre examen. Car c'est la seule qui non-seulement respecte les priviléges et les facultés de l'homme, mais les développe encore et les fait servir au salut. Elle est la seule qui laisse à la révélation l'autorité religieuse qui lui appartient comme à la vérité même, et à l'homme la liberté. Elle est la seule qui ne leur permet jamais d'empiètement, qui renferme toujours et l'autorité et la liberté dans leur domaine respectif, et conserve l'harmonie qui doit régner entre elles. Ainsi se trouvent conciliées, dans son sein, les deux puissances du monde religieux. Elle est donc la seule qui accomplisse l'œuvre de Jésus-Christ, en même temps qu'elle conduit l'homme au salut, et répond ainsi le mieux à la volonté de Dieu.

CONCLUSION.

On a dit souvent et avec raison que la plupart des maux dont l'homme souffre ont l'homme pour auteur, car il n'y a peut-être rien qui ait plus troublé le monde religieux que la faiblesse, l'indifférence et l'ambition du pouvoir. C'est de ces éléments que sont sorties les théocraties. L'ambition a toujours la faiblesse pour complice, a dit Vinet[1]. Mais l'homme est une créature douée de la liberté. Il en porte le sentiment indélébile dans sa conscience, il la manifeste dans sa vie, et l'Évangile la lui reconnaît. Le libre examen n'est qu'un

[1] Vinet, *De la foi d'autorité.*

mode de cette liberté morale. Elle a son droit d'être au soleil de la religion, comme l'autorité elle-même, car l'une et l'autre sont voulues de notre créateur. Aussi est-ce en vain que l'on agit pour forcer l'homme à l'abdication de cette liberté; il ne la déposera qu'au jour où l'on aura effacé de son âme les aspirations qui la remplissent, déchiré la Charte de ses droits et détruit en elle le sentiment de la responsabilité. Jusque-là l'homme embrassera de sa pensée le monde intellectuel, moral et religieux aussi bien que le monde physique. Ce n'est pas seulement pour lui la condition indispensable d'une marche toujours plus progressive vers l'idéal que Christ est venu lui proposer, mais celle encore de la vie elle-même.

Nous savons bien que le jeu naturel et libre de nos facultés ne suffit pas toujours pour conduire à la possession de la vérité religieuse qui fait l'objet de nos plus chères aspirations. Car, sans compter les obstacles qui l'arrêtent de la part des autres sur le chemin du salut, l'homme trouve en lui des faiblesses, des passions, des intérêts opposés au grand intérêt qui l'anime. Et puis, inséparable d'un passé qui l'a en quelque sorte façonné tel qu'il était naguère, depuis qu'il a pris possession de lui-même, non-seulement il n'a pu rompre complétement avec l'élément traditionnel, mais il le suit encore de loin en loin. Enfin, s'il est un obstacle insurmontable pour lui dans la recherche de la connaissance des choses, c'est le fini de ses facultés et de sa nature entière. Ce qu'il n'a pas le moyen d'apprécier, il ne le connaîtra jamais.

Le libre examen étant ainsi limité sur le terrain de la pratique, il était inutile d'accumuler contre lui des

objections pour en diminuer encore l'exercice et même le détruire. La plupart des reproches qu'on lui a adressés sont le résultat d'une fausse appréciation des faits. Par le libre examen, l'homme ne met pas plus sa raison à la place de Dieu dans la recherche de la vérité, que l'observateur ne met l'homme à la place des lois du monde dans ses études de la nature. C'est à tort aussi que M. de Lammenais et son école condamnent les hommes à ne se point servir de leur raison dans la poursuite de la vérité chrétienne, sous peine de tomber dans le scepticisme. Les monuments de la sagesse humaine que la terre étale partout à nos regards, le progrès qui s'est accompli dans chacun des domaines de l'activité morale, sont une magnifique réfutation de sa thèse. Sans doute l'homme est faillible, mais il est faux qu'il ne puisse conquérir jamais la vérité. Car s'il en était ainsi, la pourrait-il conserver, la pourrait-il comprendre, la pourrait-il même reconnaître chez celui-là qui seul la posséderait en partage? Si l'homme n'avait été que ténèbres, Jésus-Christ se serait-il adressé à sa raison, et nous aurait-il proposé d'accepter la révélation et d'en faire notre nourriture éternelle, si nous n'avions été que des cadavres? Non, non, ce n'est pas en mutilant l'être moral que Jésus-Christ en a pris possession, mais c'est en s'appuyant sur les restes de sa grandeur primitive, sur ses aspirations saintes, sur ses belles facultés et les priviléges de sa nature. Et c'est sur cette base, en définitive, que nous bâtissons encore aujourd'hui l'édifice de la connaissance de la vie morale et de la religion.

La liberté, comme ce qu'il y a de meilleur dans ce monde, peut amener des abus d'autant plus graves

que le principe dont ils sont sortis est excellent. Mais il est inacceptable que le libre examen soit l'auteur des discordes religieuses et des révolutions sanglantes dont on l'accuse. Si cette accusation était fondée, ce serait à Dieu qu'elle s'adresserait, car c'est de lui que nous tenons la liberté; ce serait sur la tête des apôtres qu'elle retomberait, car il n'est pas une de leurs pages qui ne nous exhorte à l'exercer. Si les guerres de religion ont ensanglanté l'Europe, ce n'est pas l'examen de la vérité qui en est l'auteur, mais ceux-là mêmes qui ont voulu l'effacer des droits et des devoirs de la conscience. Si le trouble l'accompagne souvent, cela ne prouve rien contre lui; la compagne inséparable de la vie, c'est l'agitation. Jésus-Christ n'est pas venu seulement apporter la paix sur la terre, mais aussi la guerre, l'épée, le feu. C'est la volonté de Dieu. Refuserons-nous l'Évangile parce qu'il vient embraser en nous un feu dévorant, parce qu'il vient jeter l'agitation dans des familles entières? A Dieu ne plaise. Il en coûtera toujours pour arriver à la vérité et se réconcilier avec elle.

Non-seulement les reproches qu'on fait toujours au libre examen sont mal fondés, mais le but dans lequel on les formule est irréalisable. L'unité dogmatique, en effet, en vue de laquelle on cherche tant à rabaisser l'individualité, est une utopie. Cette unité ne pourra jamais exister, par le fait que l'on ne pourra jamais façonner sur un même moule tous les êtres raisonnables. L'unité des intelligences est contraire aux lois de l'être pensant et à l'Évangile. Ce que Jésus demande, en effet, ce n'est pas que les individus s'évanouissent en un grand tout, comme de petits ruisseaux en un

vaste lac; non, Jésus ne veut pas faire de l'homme un chiffre, mais une force vivante et individuelle. L'unité que Jésus exige, c'est la rencontre de tous dans un même sentiment de soumission à sa parole, de charité fraternelle et d'amour chrétien.

C'est aussi que Jésus-Christ ne sépare pas la vie de l'intelligence de celle du cœur : aussi le divorce entre la foi et la science n'est-il pas son fait, pas plus que l'antagonisme de l'individualité avec l'autorité religieuse. Chacun des éléments de la vie morale est d'ailleurs légitime puisqu'il vient de Dieu. La conviction est le résultat de leur action réciproque et harmonique.

Reconnaître la légitimité de chacune de ces forces de la vie morale, en faciliter l'exercice et le développement naturel en vue de la fin morale de l'homme, les maintenir enfin dans leur domaine respectif, tel a été le but des sociétés religieuses établies au sein du monde chrétien. Et cependant, si l'on ouvre les annales de leur histoire, on y découvre le plus souvent le récit de la domination sacerdotale sur la liberté religieuse, ou l'émancipation de la raison humaine poussée jusqu'à la licence. Voilà du moins ce que nous croyons y voir. Au sein du catholicisme nous voyons la libre interprétation entravée de mille manières et en réalité proscrite, la hiérarchie sacerdotale renverser de son trône l'autorité religieuse pour l'incarner dans son représentant. En fondant ses prétentions sur l'unité dogmatique, le catholicisme les appuie sur une base imaginaire puisque cette unité n'existe pas et ne peut exister. En les établissant sur son infaillibilité, il les fonde sur un privilége qui ferait de son représentant un Dieu et qui s'exclut par cela seul.

D'un autre côté, l'Église ultra-rationnaliste, en intronisant la raison dans le domaine de l'Évangile, a fait disparaître jusqu'à la notion de l'Église chrétienne, car où l'homme n'a rien à recevoir en dehors de ses propres lumières, l'Église n'a que faire. C'est aussi le résultat auquel aboutit une communauté fondée ou que l'on voudrait fonder sur la sainteté accomplie de ses membres: où les fidèles sont des saints, l'Église aussi n'a rien à faire. Ce n'est pas pour les justes que le christianisme a été donné, mais pour les injustes. En tout cas le libre examen et l'autorité de la vérité n'ont plus de place dans leur système, puisque tout y est révélé par le Saint-Esprit et que lui seul est exclusivement obéi.

Cependant, c'est en vain qu'on veut enlever à l'autorité son sceptre, il demeure et s'impose à tous. Sans doute, nous sommes libres de nous voiler les yeux pour ne pas la voir, mais nous le sommes de la même manière que nous pouvons faire le mal. Cette autorité ne réside en aucun symbole; elle fait partie intégrante de la vérité et en est aussi inséparable que la chaleur l'est du feu. L'un ne va pas sans l'autre. Une confession imparfaite ne peut donc en être revêtue. Comme toute œuvre humaine, les confessions de foi sont imparfaites et perfectibles. Dès lors, les vouloir imposer, c'est provoquer la soumission de l'âme à une œuvre entachée d'erreur, et ouvrir la porte à l'égarement de l'être moral. C'est plus encore, car en voulant obliger l'homme à penser toujours comme aujourd'hui, en toutes choses, à croire éternellement ce que croit l'auteur du symbole qu'on lui impose, c'est anéantir sa personnalité, c'est fouler aux pieds la loi divine du progrès,

c'est tarir la vie de l'âme jusque dans sa source, et faire du chrétien un cadavre moral. Une Église peut le vouloir, mais elle n'y parviendra jamais où règnera l'esprit de Jésus-Christ, car là où est l'esprit du Seigneur est aussi la liberté.

S'il est une Église qui puisse concilier les droits imprescriptibles de l'homme avec ceux de Dieu sur lui, c'est celle qui, semblable à celle des premiers âges du christianisme, laisse à la vérité révélée ou non toute son autorité, et à l'homme sa liberté aussi bien que sa responsabilité; c'est celle qui reçoit dans son sein quiconque y veut entrer pour être sauvé, et qui lui montre, avec l'autorité pédagogique dont elle dispose, le chemin qui mène au salut, les conditions à remplir pour être membre du royaume de Dieu, la nouvelle existence qu'il faut commencer pour y être admis; celle qui évoque cette conversion par le jeu harmonique de toutes les facultés, qui met l'homme en garde contre les écueils de la liberté et lui rappelle sans cesse la vérité à laquelle il doit obéir; celle enfin qui fait pour l'homme ce que Jésus a fait pour ses disciples, jusqu'à ce que les âmes qu'elle élève pour le royaume de Dieu soient arrivées à leur majorité spirituelle. Alors elle doit s'effaçer peu à peu en laissant à sa place, pour diriger l'âme à ses destinées : la vérité, Jésus-Christ, Dieu.

Telle était l'Église primitive. Aussi longtemps que l'Église évangélique de nos jours sera fidèle à ses principes, comme son aînée, elle sera toujours belle d'égalité et de liberté, toujours forte d'unité spirituelle et de vie religieuse. Car c'est elle qui répond le mieux aux aspirations de l'âme chrétienne en même temps

qu'aux vues de Christ sur son Église. Aussi sera-ce elle qui facilitera plus sûrement l'entrée des hommes au royaume universel et invisible de Dieu, puisqu'elle a pour elle l'homme libre, et que Jésus-Christ est celui qui le conduit à ses destinées dans la lumière, dans l'amour et dans la vie, aux siècles des siècles.

Vu, le Président de la soutenance,
ED. REUSS.

Permis d'imprimer,
Strasbourg, le 6 décembre 1863.
Le Recteur, DELCASSO.

THÈSES.

Le libre examen est un mode de l'activité morale.

Il est aussi inhérent à notre nature que le sentiment ou toute autre faculté.

L'Évangile est essentiellement individualiste et libéral.

Le libre examen trouve ses limites dans le fini des facultés dont il dispose.

L'unité dogmatique est psychologiquement impossible, anti-évangélique et non historique.

L'unité demandée par Jésus-Christ à ses disciples est essentiellement mystique.

L'Église chrétienne est l'ensemble de ceux qui font profession de croire à Jésus-Christ.

L'autorité qui s'impose à la conscience appartient à la vérité et à elle seule.

L'Église, comme toute société, ne possède qu'une autorité pédagogique.

Le libre examen de la vérité religieuse et l'Église sont deux manifestations diverses du principe de vie déposé dans l'âme, toutes deux voulues de Dieu et, par conséquent, destinées à vivre l'une à côté de l'autre et dans l'harmonie.

L'infaillibilité n'est l'apanage d'aucune créature humaine.